



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

## AVIS DE PROMULGATION

Aux contribuables de la municipalité de LEMIEUX

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lemieux, que le conseil de la municipalité de Lemieux, a adopté, lors de la séance régulière tenue le 5 OCTOBRE 2020 le règlement suivant :

### **RÉSOLUTION 2020-10-133**

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2020-08 CONCERNANT LA GARDE D'ANIMAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

DATES IMPORTANTES concernant ce règlement :

Avis de motion: 14 septembre 2020

Adoption du projet de règlement : 14 septembre 2020

Adoption du règlement : 5 octobre 2020

Avis public : 6 octobre 2020

Prenez avis que ce règlement est en vigueur conformément aux dispositions de la Loi et qu'il est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 530 rue de l'Église Lemieux, Qc G0X 1S0 selon les heures normales d'affaires.

Donné à Lemieux, ce 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.

Caroline Simoneau,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LEMIEUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Lemieux et demeurant à Lemieux, certifie par les présentes, sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé selon les directives émises par le Code municipal de la Province de Québec entre 7h.00 et 19h.00, le 6<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 6e jour du mois d'octobre 2020.

A handwritten signature in cursive script, reading "Caroline Simoneau".

Caroline Simoneau,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.